



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed BOUDIAF

Faculté de Génie Mécanique
Département de Mines et Métallurgie

PV N°01 DU COMITE PEDAGOGIQUE DE COORDINATION L1/L2/L3/MASTER DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2023/2024

Le Mardi douze du mois de Septembre de l'an deux mille vingt trois, le Comité Pédagogique de Coordination L1/L2/L3/Master du département de Mines et Métallurgie s'est réuni. La séance a été ouverte à 11h00.

L'ordre du jour était le suivant :

- Désignation du nouveau président du CPC.
- Introduction des enseignants nouvellement recrutés.
- Répartition des charges pédagogiques et amendement des emplois du temps.
- Etat d'avancement des projets de fin d'études prévus pour la session de Septembre.
- Appel à sujets pour les projets de fin d'études de l'année académique de 2023/2024.
- Divers.

Etaient présents :

- parmi les enseignants :

ABDENBI Abdelali	GHOMARI Mohammed Kamel
BELARBI Soumia Sanâa	HAMMOU Mohamed
BENRABIA Nacer Eddine	LARBI Mohammed
BOUACHERIA Bachir	MALTI Khadidja
BOUAKSA Fethia	MIRI Mokhtaria
BOUDAUD Warda	RAID Ali
BOUZID Kouider	SEDDIK BOUCHOUICHA Malika
CHERGUI Fayçal	ABBOU-KEBIR Khadidja

- Etaient absents:**- parmi les enseignants :**

DJOUADI Djahida
KADRI Abdeslem
MECHRI Abdelghani
SEDIKI Hayat
HADJ ABDELKADER Houda

- parmi les représentants des étudiants :

Délégués de tous les paliers académiques (non concernés par l'ordre du jour du CPC).

1. Désignation du président du CPC

Le Chef de Département, Dr. BOUZID Kouider, a désigné l'enseignante ABBOU-KEBIR Khadidja en tant que présidente du CPC.

2. Introduction des nouvelles recrues suite à la campagne d'intégration

Le Chef de Département, Dr. BOUZID Kouider, a présenté les cinq nouveaux enseignants à l'ensemble de l'équipe pédagogique déjà en place, avec explication de leurs prérogatives et tâches académiques à pourvoir pour l'année académique 2023/2024.

3. Répartition des charges pédagogiques et emplois du temps

Les charges pédagogiques des enseignants furent réaffirmées, dans l'ensemble, conformément à l'année académique 2022/2023 en voie de finition. Le palier éducatif ayant fait l'objet d'une redistribution des charges et des tâches est celui de la première année de licence. Etant donnée le nombre croissant des nouveaux bacheliers admis et des enseignants nouvellement recrutés, une décision consentie par les acteurs du niveau L1 (enseignants, chefs de filières et représentants administratifs) fut prise en faveur de la création de plusieurs sections (au minimum deux par parcours) pour l'absorption du nombre des étudiants attendus et pour la bonne marche des enseignements prodigués. Quant aux emplois du temps, ces derniers ont été discutés et ne semblent poser aucun problème. Seule l'affectation des salles reste à être communiquée, de concert avec les autres départements de Génie Mécanique, Génie Maritime et Génie Civil, avant d'être définitivement arrêtés avant le 23 Septembre.

4. Etat d'avancement des PFEs pour la session de Septembre

- Parmi les quatre projets de fin d'études reportés pour la session de Septembre, trois relèvent du programme de Start-up, encadrés par M. MECHRI Abdelghani et Me. DJOUADI Djahida, et l'un, conventionnel, sous la direction de Me. BELARBI Soumia.

- Les deux enseignants (M. MECHRI et Me. DJOUADI) en charge des PFEs de type "Start-up" ayant été absents lors du CPC, l'état d'avancement des projets évoluant sous leur direction conjointe n'a donc pas pu être discuté.

- Pour ce qui est du projet de fin d'étude "conventionnel", encadré par Me. BELARBI Soumia, il semble être en bonne voie pour une soutenance dans les limites de la date buttoir du 28 Septembre.

5. Appels à sujets de PFEs pour l'année académique de 2023/2024

Le Chef de Département, M. BOUZID Kouider, a exhorté l'ensemble des enseignants présents et concernés par l'encadrement des étudiants en Master 2 de proposer des sujets pour les projets de fin d'études dans les plus brefs délais. Cet appel à sujet concerne les trois parcours en vigueur, à savoir : le "Génie Métallurgique", la "Valorisation des Ressources Minérales" et la "Technologie des Pipelines".

6. Divers

Parmi les divers, les points suivants ont été abordés :

- **Arrêté 10-23 : Gestion Pédagogique : Examen de Remplacement** : Cette directive ministérielle a été unanimement critiquée par l'ensemble de l'équipe pédagogique qui y voit une porte ouverte à plusieurs dérives potentielles sur un plan pratique, tant du côté étudiant que professoral. En faveur des étudiants, cette loi suscite la réticence des enseignants qui appellent à plus de vigilance face à la malversation de certains qui pourraient en détourner l'usage de façon abusive afin de repasser les examens à leur guise, en toute impunité, et aux détriments des étudiants sérieux et de ceux dont l'absence est réellement justifiable (maladie, décès, autres)...pour ne citer que ces cas de figure !

- **Enseignement en anglais** : Sous cette bannière, les points suivants ont été soulevés :
 - Proposition d'enseignement en anglais des deux modules de "Méthodes de Rédaction" (MDR) et de "Méthodes de Présentation" (MDP), actuellement dispensés en français, en S1 et S2, respectivement.
 - Remplacement du cours de "Français", prévu par le canevas des L1, par celui de "Dimension-Ethique et Déontologie".
 - Modalités de dispense des cours et des évaluation pour les examens, présentations orales, PFEs... en anglais : inquiétudes et interrogations face aux exigences linguistiques attendues des enseignants chargés du niveau L1 par le plan de renforcement mis en place pour la nouvelle rentrée académique de 2023/2024.

La séance a été levée à 13h00.

La Présidente du CPC du Département
de Mines et Métallurgie

Le Chef du Département de Mines et Métallurgie

ABBOU-KEBIR Khadidja

BOUZID Kouider